

Association Vélo
Antenne de Portet/Roques
1 rue du Roussillon
31120 Portet sur Garonne
Courriel : assoveloportetroques@yahoo.fr



Pour le développement du cyclisme urbain

Elections Municipales 2014

Propositions de l'Association Vélo

Antenne de Portet Sur Garonne & Roques Sur Garonne



Pour le développement du cyclisme urbain

Table des matières

Table des matières	2
1. Objectifs	3
2. Propositions pour une politique cyclable dynamique	4
3. Propositions pour désenclaver Portet-sur-Garonne	6
4. Propositions pour désenclaver Roques-sur-Garonne	11
5. Conclusion	16
6. Annexe -Le Vélo en quelques chiffres clés.	17



Pour le développement du cyclisme urbain

1. Objectifs

La loi portant engagement pour l'environnement et le développement durable – prises à l'issue du Grenelle de l'environnement - engagent les communes de France à prendre en compte les modes actifs de déplacement (vélo, marche, etc ...). La municipalité de Portet-sur-Garonne s'est donné en Juin 2012 des objectifs de « grenellisation » pour son PLU qui doivent être atteints en 2016, c'est-à-dire au cours du prochain mandat : *« tenir compte du développement durable dans toutes ses finalités, réduction des gaz à effet de serre et des consommations d'énergie, préservation de la biodiversité, lutte contre l'étalement urbain »*. Une démarche Agenda 21 est également en cours.

De même, la municipalité de Roques sur Garonne a mis en place en 2013 une démarche d'Agenda 21 dont un des objectifs majeurs est la préservation de l'environnement.

Cela concorde avec les objectifs établis par le PDU 2009 de Toulouse Métropole - qui a été voté par les communes de Portet et de Roques, et la Communauté d'Agglomération du Muretain - de réduire la part modale de la voiture, d'établir un Schéma Directeur Cyclables à l'échelle de notre territoire, de promouvoir et encourager la mise en œuvre de Plans de Déplacements à l'échelle des entreprises et des zones d'activités.

L'Association Vélo Toulouse¹ rassemble près de 900 usagers du vélo, et a pour but de développer l'usage du vélo en agglomération. L'Antenne Portet/Roques se fait le relais de l'association dans ces 2 communes pour y poursuivre les mêmes buts : développer le vélo comme mode de déplacement urbain.

Ce document recense les propositions de l'Association Vélo Toulouse – Antenne Portet/Roques pour développer le vélo comme mode de déplacement urbain dans les communes de Portet sur Garonne et de Roques sur Garonne.

L'Association Toulouse Velo – Antenne de Portet/Roques soutient les mairies de Portet/Garonne et Roques/Garonne dans la réalisation concrète sur le terrain d'un plan de développement du vélo.

¹ Attention ! En 2014, l' « Association Vélo Toulouse » change de nom et devient « **2 pieds 2 roues** » afin



Pour le développement du cyclisme urbain

d'intégrer à ses actions la cause piétonne, jumelle de celle du vélo !

2. Propositions pour une politique cyclable dynamique

1. Gouvernance

Pour qu'une politique cyclable soit efficace, cohérente et porte ses fruits, elle se doit d'être plus qu'un panel de mesures accolées les unes aux autres : **elle doit être présente à tous les étages des projets pilotés par la municipalité.**

Elle s'inscrit globalement dans une politique de **limitation de l'usage de l'automobile** et de **développement des transports en commun**, dont le vélo est le partenaire naturel.

Ainsi, sa gouvernance doit être renforcée. L'Antenne Vélo est convaincue qu'**un(e) élu(e) dédié(e) aux questions du vélo à Portet et à la CAM, ainsi qu'à Roques et à la CC Axe Sud** est absolument nécessaire. Ces projets nécessitent en effet une animation et un budget spécifiques pour aboutir.

D'autre part, l'Antenne Vélo se propose de porter la parole des usagers du vélo et souhaite donc **participer, dès l'avant-projet et jusqu'en phase opérationnelle, aux aménagements cyclables.** Cette proposition nécessite également que l'Antenne Vélo soit régulièrement tenue informée des programmes en cours.

En termes de gouvernance, les propositions de l'Antenne Vélo sont les suivantes :

- **Renforcer le pouvoir décisionnaire dédié au Vélo au niveau de la mairie et de l'inter-communalité.**
- **Tenir informée l'Antenne Vélo**
- **Impliquer l'Antenne Vélo dès l'Avant-Projet**



Pour le développement du cyclisme urbain

2. Recommandations générales sur les aménagements

L'Antenne Vélo propose une politique cyclable dynamique par la prise en compte du vélo lors :

- **Des aménagements de voirie :**
 - Respect systématique de la loi sur l'air, la loi développement durable, le code de la route
 - par la création d'un réseau de pistes cyclables cohérent avec **une continuité et un confort**, prérequis pour un usage massif de ces équipements.
 - de zones 30
 - de stationnement vélos
 - développement de la signalisation des itinéraires cyclables avec indication du temps de parcours aussi bien sur Portet et Roques que vers les périphéries (exemple Villeneuve/Cugnaux)
- De la **conception des équipements publics** (bâtiments municipaux, écoles, collèges, lycées, gares, stations de métro) & **privés** (via PLU, PC et PDE) :
 - par une réflexion globale sur leur accès
 - la création de stationnements vélos sécurisés
 - la création de vestiaires, et de douches (pour les bureaux).
- De la **conception de Transports en Commun en Site Propre** :
 - réalisation de voies cyclables continues et de qualité
 - sans nouveaux axes voitures.
 - sans détruire d'espaces naturels.
- De la gestion du réseau de transports en commun :
 - **création de vélostations et/ou de stationnement vélo sécurisé dans les zones d'activités, et aux arrêts des TCs**, favorisant l'intermodalité.
 - **le transport des vélos dans les trains et les bus doit aussi être possible et autorisé à toute heure.**



Pour le développement du cyclisme urbain

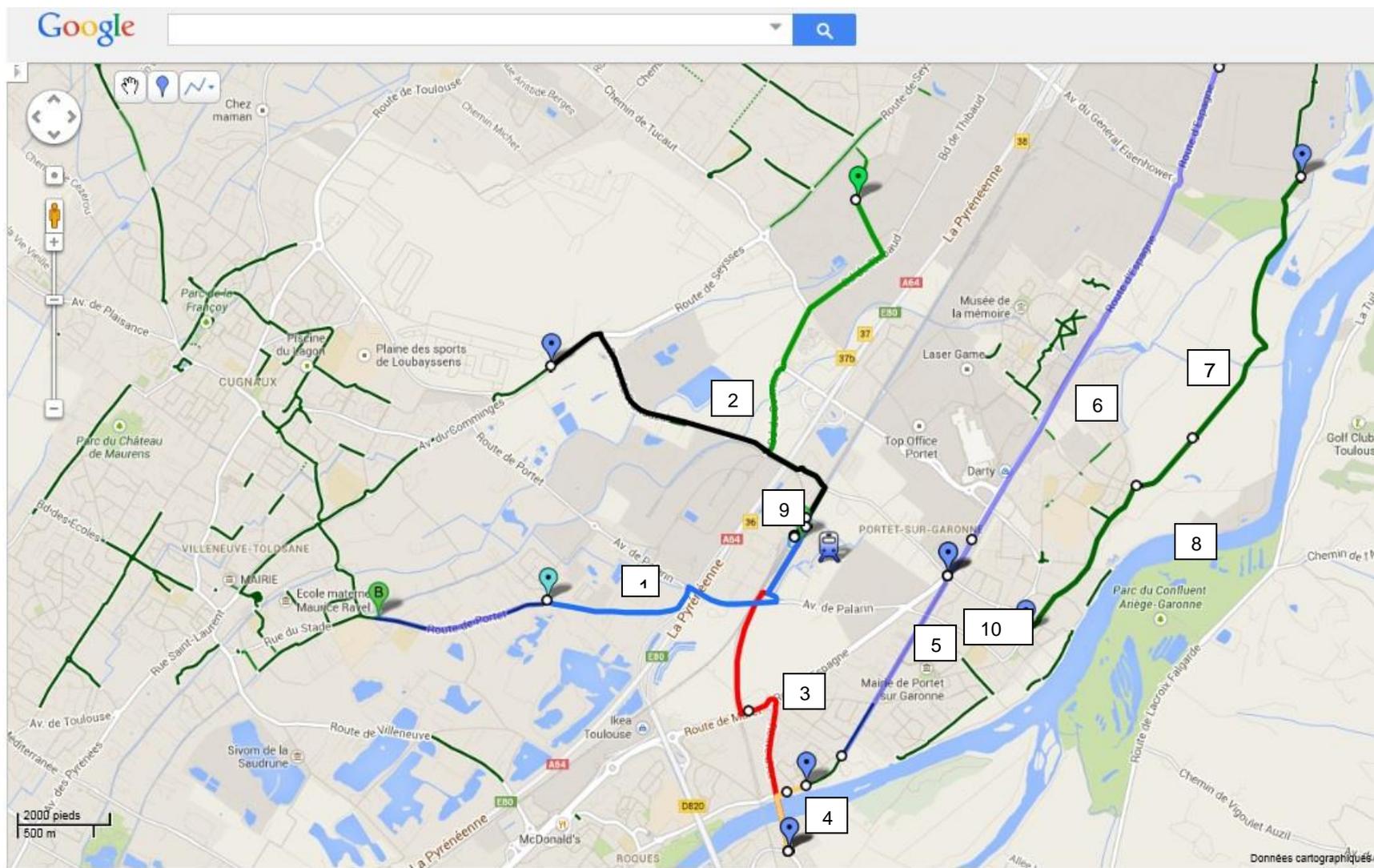
L'Antenne Vélo a listé ci-après les axes principaux pour les pistes cyclables qu'elle souhaite voir se développer.

L'Antenne Vélo n'a pas souhaité donner de priorité dans la réalisation de ces liaisons, les considérant toutes d'égale importance.

Les propositions spécifiques de l'Antenne Vélo pour Portet-sur-Garonne :

- Connecter les itinéraires existants sur la commune **aux communes limitrophes (Pinsaguel, Roques, Cugnaux, Villeneuve, Toulouse).**
- Sécuriser les itinéraires et les abords des écoles (**primaires, collèges et lycées**).
- Aménagement de la **route d'Espagne en Réseau Express Vélo (REV)**
- Prolongement de la **voie verte Luchon-Toulouse** qui est aujourd'hui bloquée à Portet.
- **Limitation du trafic de voitures**, avec en particulier le développement de zones 30, rétrécissement de voirie, chicanes ...
- L'amélioration de l'**accessibilité aux trains et aux quais** (escaliers, stationnement...).

L'Antenne Vélo demande à la municipalité d'assumer son rôle de représentant des citoyens vers les collectivités et administration (SNCF, Conseil-General, ...)



Carte des liaisons proposées par l'Antenne Vélo Portet/Roques

Janvier 2014



Pour le développement du cyclisme urbain

1- Avenue Palarin / Lycée de Villeneuve (raccord piste de Villeneuve)

La forte fréquentation de l'avenue, et le non-respect de la limitation de vitesse (50km/h) rendent impossible le trajet vers le Lycée en toute sécurité.

Le pont pour franchir l'A64 est suffisamment large pour être partagé entre piétons et vélos.

2- Gare de Portet / Francazal

Concrétiser le projet cyclable sur l'ancienne voie ferrée pour rallier Francazal.

3- Pont de Pinsaguel / Gare de Portet

Prolonger l'aménagement de la route d'Ax pour rejoindre la gare. Un chemin existe déjà le long de la voie ferrée (VTT) jusqu'à la gare ! Il faut sécuriser la traversée de la route d'Espagne à ce niveau.

4- Encorbellement du Pont de Pinsaguel

Pousser le projet auprès du Conseil Général pour que l'encorbellement du pont voie enfin le jour !

5- Route d'Espagne / Ancienne route impériale

L'ancienne route impériale est partiellement aménagée pour les vélos.

- Il faut prolonger son aménagement jusqu'au Stop du CCAS en limitant la vitesse des voitures (zone 30 - rétrécissement).
- La jonction dans le sens route d'Espagne vers l'ancienne route impériale doit être sécurisée en autorisant un contresens cyclable à partir du feu, derrière la station-service. Le sentier en terre doit être bitumé.

6- Réseau Express Vélo (REV) dans le cadre de l'aménagement « Axe bus » RD120

La D120 est la seule liaison directe possible (à moins de passer en bord de Garonne). **Cet axe routier très dangereux doit être aménagé pour les vélos.** Une piste a été créée sur la commune de Toulouse au niveau du Cancéropôle le long du TCSP de la route d'Espagne. Le réseau cyclable de Portet sur Garonne doit s'y connecter de la manière la plus directe possible. Si ce projet est bien réalisé, le vélo peut devenir plus rapide que la voiture aux heures de pointe.

7- Voie Verte le long de la Garonne.

Le vélo loisir doit aussi être favorisé. Le **projet de voie verte** qui doit permettre de relier Luchon à Toulouse en empruntant des itinéraires protégés et apaisés est **aujourd'hui bloqué à Portet !**²

C'est pourquoi nous demandons l'aménagement d'un itinéraire cyclable le long de la Garonne pour connecter les pistes existantes du site de l'Oncopôle, à l'itinéraire repéré par l'AF3V (Véloroutes et Voies Vertes de France) qui débouche déjà sur la commune au Pont de Pinsaguel.

Cet aménagement est la clé pour modifier la perception de Portet/Garonne, trop souvent associée aux seules voitures du centre commercial !

8- Portet Centre / Lacroix-Falgarde

L'Antenne Vélo souhaite que la traversée de la Garonne soit possible en aval du bourg de Portet-Sur-Garonne pour rejoindre Lacroix-Falgarde et les coteaux, au moyen d'une passerelle piétons/vélo par exemple (Ex : Gagnac sur Garonne).

9- Gare de Portet / Zone de Thibaud

Si on veut que la gare de Portet tienne pleinement son rôle de pôle multimodal, il faut :

- Améliorer l'accès aux quais pour les vélos et personnes à mobilité réduite.
- Etoffer les pistes cyclables qui la desservent. A l'heure où faire du vélo vers la zone de Thibaud relève de la bravoure, l'Antenne Vélo se fait l'écho de TOP (Toulouse Ouest Partenaires) – qui regroupe aujourd'hui 24 établissements ou entreprises implantés dans le secteur Ouest Toulousain et représente plus de 10 000 employés – pour demander la réalisation des pistes cyclables qui s'imposent pour rejoindre la zone de Thibaud.



Photo : Comme tous les cyclistes qui se rendent à Toulouse, il faut porter son vélo !

10- La sécurité à Portet/Garonne

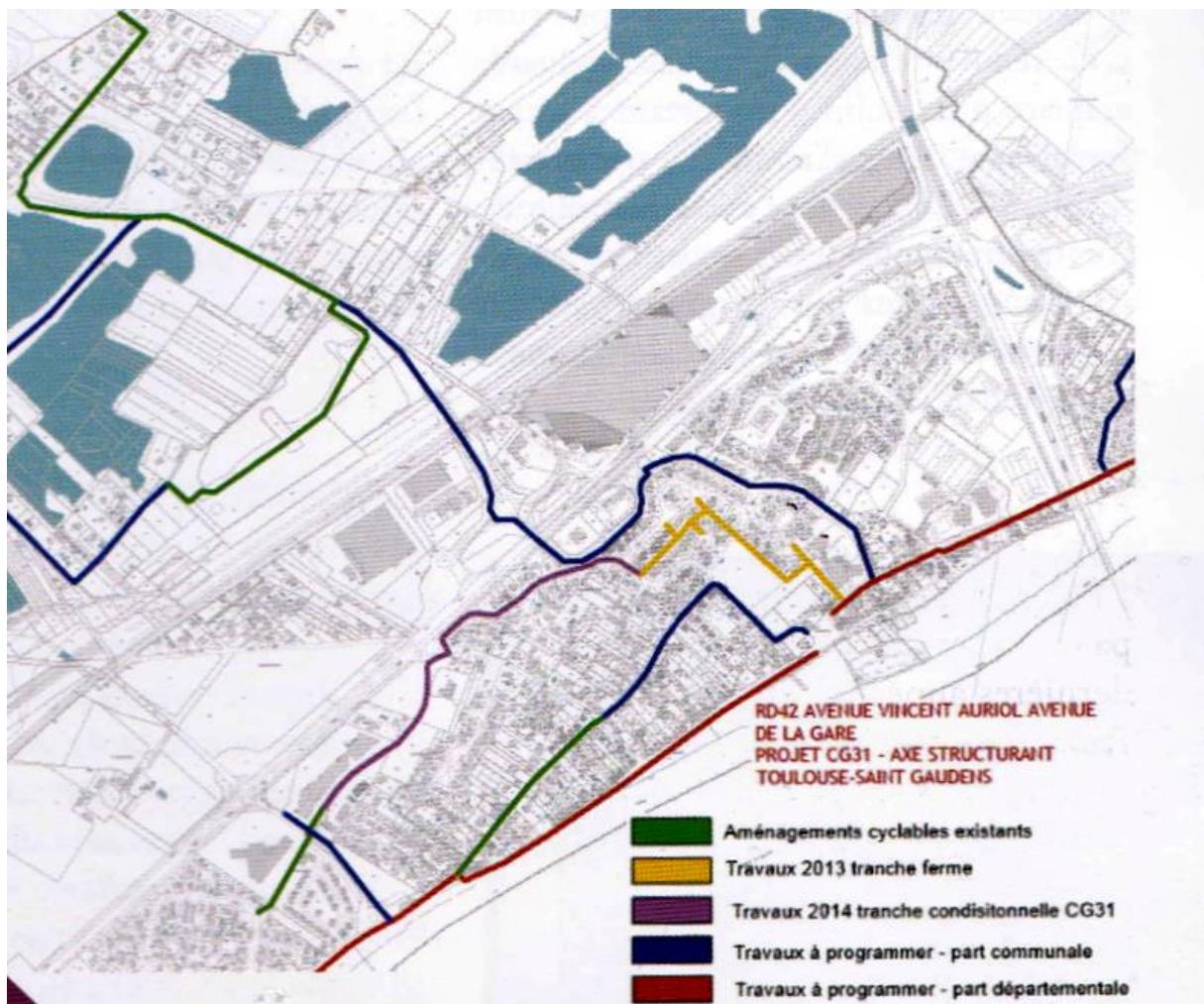
L'Association Vélo Toulouse propose de participer à un relevé des **situations dangereuses** pour les piétons et les cyclistes actuellement (abords des écoles, rond-point de la Mairie, D63 Rue des crouzettes/rue désirée, zone commerciale de Carrefour ...^o

² Le code général de la propriété des personnes publiques (article L. 2131-2) prévoit le long des cours d'eau domaniaux une servitude dite « de marche-pied ». Tout propriétaire, locataire ou fermier est donc tenu de laisser le passage des pêcheurs et des piétons. En outre, ils ne peuvent ni planter d'arbres ni se clore par haies (ou autrement) qu'à une distance de 3,25 mètres de la rive. Ce droit doit être appliqué pour rendre aux piétons et la possibilité de rejoindre Toulouse en longeant la Garonne.

4. Propositions pour désenclaver Roques-sur-Garonne

Le mandat qui s'achève a vu la réalisation de quelques tronçons de pistes cyclables sur la commune comme la création d'une piste le long du lac des carreaux, le long du petit bois ou au sein du lotissement Meynial.

Pour autant le nombre d'aménagement cyclable sur la commune reste très insuffisant, comme le montre la carte ci-dessous, et les rares réalisations ne sont pas connectées entre elles pour en permettre une utilisation, et assurer une sécurité aux usagers. Ne sont pas reliés les différents lieux de vie de la commune.



Carte des aménagements cyclables existants (verts-jaunes) et en projet (bleus-rouges) (Source: Vivre ensemble-Roques-janvier 2013)



Pour le développement du cyclisme urbain

Ces aménagements doivent donc se poursuivre dans le cadre du nouveau mandat pour permettre aux cyclistes un **franchissement apaisé des barrières cumulées sur la commune que représentent l'autoroute, la voie rapide vers Tarbes, la Garonne, la traversée du centre Commercial, et relier les différents lieux de vie de la commune.**

L'Antenne vélo souligne le besoin impératif de garantir une **continuité cyclable et une inter-connection avec les communes limitrophes**. Dans de telles conditions la pratique du vélo ne pourra pas se démocratiser car jugée trop peu sûre ou trop longue/ lente! Il ne faut pas que les efforts concernent uniquement la commune mais se portent aussi sur les liaisons avec les communes avoisinantes: **Il faut désenclaver Roques!**

Les propositions spécifiques de l'Antenne Vélo pour Roques-sur-Garonne :

- Connecter les différents lieux de vie de la commune
- Connecter les itinéraires existants sur la commune **aux communes limitrophes (Pinsaguel, Portet, Cugnaux, Villeneuve, Muret)**.
- Sécuriser les itinéraires et les abords des écoles (**primaires, collèges et lycées**).
- S'intégrer dans l'aménagement de la **route d'Espagne en Réseau Express Vélo (REV)**
- Participer au prolongement de **la voie verte Luchon-Toulouse**.
- Création de zones de circulation apaisée avec mixité voitures/piétons/vélos (zones 30, zones de rencontres, voie verte, ...)
- Finaliser la Halte Ferroviaire sur la commune, en veillant à son interconnexion avec les autres modes de déplacements (vélo, bus, ...)
- Veillez à l'**accessibilité aux trains et aux quais** (escaliers, stationnement, garages vélos...).

L'Antenne Vélo a listé ci dessous les axes principaux pour les pistes cyclables qu'elle souhaite voir développer.



Pour le développement du cyclisme urbain

1. Centre du village / Route de Villeneuve-Tolosane (collège / lycée / centre commercial)

Les tronçons réalisés doivent être reliés entre eux et un balisage clair, éviter le stationnement sauvage des voitures (La Pointe). Les traversées doivent être sécurisées. Réfléchir à une solution pour le passage du pont sur la voie rapide (encorbellement, piste séparée). Permettre un franchissement du rond-point haut sécurisé. Le pont sur l'autoroute et ses abords sont suffisamment larges pour envisager une voie vélo/piétons

Ce point nous semble être la priorité du prochain mandat pour permettre à tous les collégiens et lycéens des déplacements sécurisés.

2. Relier Roques aux communes de Portet et Pinsaguel

Finaliser l'aménagement réalisé devant la salle des fêtes et le prolonger jusqu'à la route d'Ax pour rejoindre l'aménagement qui vient d'y être réalisé et à terme relier la gare de Portet et le village de Pinsaguel.

Soutenir le projet d'encorbellement du pont de Pinsaguel auprès du conseil général pour que le projet voie le jour.

3. Relier Roques à Muret

Aménager la rue des genêts et le chemin de Lagrange vers les Vergers Sud et au-delà jusqu'à la commune de Muret. Remplacer les poteaux blancs par un aménagement piétons-cyclable sécurisé.

4. Route de Frouzins- Lac de Lamartine- Ecole de Musique- Centre équestre

Permettre aux cyclistes, piétons et cavaliers un accès sécurisé à ces différents lieux de vie sur la commune. La route de Frouzins est actuellement un axe particulièrement dangereux

5. Halte ferroviaire

Insister pour la création d'une halte ferroviaire sur la commune avec liaison cyclable / piétons et bus pour favoriser la multi-modalité. Ce point constitue également un enjeu majeur pour la « grenellisation » de notre commune. Cette halte devra être accessible pour les piétons et les vélos en toute sécurité. Il faudra également veiller à son aménagement avec parking vélos, et soutenir auprès de la SNCF le transport des vélos.

6. Centre du Village

Création d'une zone de mixité entre la Mairie et la salle des Fêtes (Zone 20) avec une circulation apaisée.



7. Vélo loisir

Mettre en valeur les différents chemins existants dans le quartier des lacs et créer une vraie interconnexion entre eux le long des anciennes carrières.

8. Réseau Express Vélo (REV) dans le cadre de l'aménagement « Axe bus » RD 120

Une piste a été créée au niveau du Cancéropôle le long du TCSP de la route d'Espagne. Son prolongement est prévu dans le cadre d'un BHNS qui ralliera à terme la gare de Portet. Le réseau cyclable de Roques doit s'y connecter de manière la plus directe possible (RD 120). Pour permettre de rendre le vélo plus rapide que la voiture aux heures de pointes et favoriser ainsi les déplacements doux.



Pour le développement du cyclisme urbain

9. Voie verte le long de la Garonne

Le **projet de voie verte** qui doit permettre de rallier Luchon à Toulouse en empruntant des itinéraires protégés et apaisés est **aujourd'hui bloqué entre Portet et Le Fauga !**

C'est pourquoi nous demandons l'aménagement d'un itinéraire cyclable le long de la Garonne pour connecter les pistes existantes du site de l'Oncopôle, à l'itinéraire repéré par l'AF3V (Véloroutes et Voies Vertes de France) qui débouche déjà sur la commune au Pont de Pinsaguel et relier Muret.



Pour le développement du cyclisme urbain

5. Conclusion

L'Antenne Vélo est convaincue que les retombées du développement vélo vont au-delà de la l'amélioration de la santé et du pouvoir d'achat du seul usager !

Les retombées indirectes pour la collectivité sont multiples :

- Le transfert de l'usage de la voiture vers le vélo désengorge les axes de circulation et diminue les besoins en parking voiture, ce qui **favorise l'implantation de nouvelles entreprises dans les Zones Artisanales**
- L'usage du vélo dans la ville diminue les besoins en places de parking **ce qui diminue les frais d'aménagement de voirie**
- Le développement des modes doux apaisent l'ambiance de la ville et le développement des voies vertes **augmente la qualité de vie pour les habitants**. Roques et Portet peuvent ainsi petit à petit remplacer leur image de zone commerciale dédiée à Carrefour-Leclerc-IKEA par celle d'une **ville pittoresque, voire touristique**, où il fait bon se déplacer en vélo et à pied au bord de la Garonne et dans les parcs naturels. **Sur le chemin de la voie verte Luchon/Toulouse, Portet sur Garonne et Roques sur Garonne avec leur patrimoine historique seraient une étape de choix !**
Ainsi, l'enjeu associé au développement du vélo et des voies vertes est d'attirer nouveaux arrivants et touristes en présentant la ville sous un vrai visage « nature ».
- Le vélo par son aspect tranquille et de pratique d'extérieur **favorise la convivialité** et le lien entre les habitants.

L'Antenne Vélo se tient à votre disposition pour discuter de la place du vélo dans votre programme de candidature aux municipales 2014, dans un débat constructif !

6. Annexe -Le Vélo en quelques chiffres clés.

- Il faut travailler 41h par mois pour entretenir sa voiture contre 3h pour un vélo
Source : www.carfree.fr
- Le vélo et son impact environnemental ; exemple sur un trajet de 15km.
Source www.ademe.fr

